

---

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

---

**SEANCE DU 29 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un et le vingt-neuf juin, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Bérégovoy de Vrigne-aux-Bois, sous la présidence de Monsieur Boris RAVIGNON, Président de la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole.

Date de la convocation : 23 juin 2021

L'appel a été effectué et le quorum a été constaté :

Commune	Elus délégués				Signature
<b>AIGLEMONT</b>	<b>1</b>	M.	DECOBERT	Philippe	Pouvoir à M. Jérémy DUPUY
<b>ARREUX</b>	<b>2</b>	M.	ROUSSEL	Emmanuel	Présent
<b>BALAN</b>	<b>3</b>	M.	COLLINET	Alban	Excusé
<b>BAZELLES</b>	<b>4</b>	M.	BONNE	Francis	Présent
<b>BELVAL</b>	<b>5</b>	M.	NORMAND	Michel	Présent
<b>CHALANDRY-ELAIRE</b>	<b>6</b>	M.	DELFORGE	Pierre	Présent
<b>CHARLEVILLE-MEZIERES</b>	<b>7</b>	Mme	AIT MADI	Virginie	Pouvoir à M. Frédéric JOLION jusqu'au point 18
	<b>8</b>	M.	MEBARKI	Jérôme	Pouvoir à Mme Odile GLACET
	<b>9</b>	Mme	BANOUH	Fatiha	Pouvoir à M. Michaël DUFLOX
	<b>10</b>	M.	BARTHELEMY	Alain	Présent
	<b>11</b>	M.	BECKRICH	Hervé	Présent
	<b>12</b>	Mme	BOURY-GOVI	Françoise	Présente
	<b>13</b>	Mme	BRISSE	Cendrinea	Pouvoir à M. Patrick FOSTIER
	<b>14</b>	M.	CHAOUCHI	Salah	Pouvoir à M.DUFLOX jusqu'au point 9
	<b>15</b>	M.	CLARIN	Quentin	Présent
	<b>16</b>	Mme	CORME	Véronique	Présente
	<b>17</b>	M.	DARKAOUI-ALLAOUI	Darkaoui	Présent
	<b>18</b>	Mme	DEGEMBE	Catherine	Excusée
	<b>19</b>	Mme	DISANT	Marie	Présente
	<b>20</b>	M.	DUFLOX	Michaël	Présent
	<b>21</b>	M.	FOSTIER	Patrick	Présent
	<b>22</b>	Mme	GLACET	Odile	Présente
	<b>23</b>	Mme	GUILLEMAIN	Cyrielle	Pouvoir à M. Guillaume MARECHAL
<b>24</b>	M.	HUART	Yves	Présent	

	<b>25</b>	M.	JOLION	Frédéric	Présent
	<b>26</b>	Mme	ROYNETTE	Céline	Présente
	<b>27</b>	Mme	LEJEUNE	Simone	Pouvoir à Madame DISANT
	<b>28</b>	Mme	LEPAGE	Anaïs	Pouvoir à M. Alain BARTHELEMY
	<b>29</b>	Mme	LEQUEUX-LAMENIE	Armelle	Pouvoir à Mme Véronique CORME
	<b>30</b>	M.	MARECHAL	Guillaume	Présent
	<b>31</b>	M.	CORNET	David	Présent
	<b>32</b>	M.	MECCA	Antonino	Présent
	<b>33</b>	M.	RAVIGNON	Boris	Présent
	<b>34</b>	Mme	SENE	Yacine	Présente
	<b>35</b>	M.	WUATELET	Arnaud	Pouvoir à Monsieur DARKAOUI-ALLAOUI
	<b>36</b>	M.	DALLA-ROSA	Sylvain	Pouvoir à Mme Anne PAPIER
	<b>37</b>	Mme	PAPIER	Anne	Présente à compter du point 4
	<b>38</b>	M.	DUMONT	Christophe	/
<b>CHEVEUGES</b>	<b>39</b>	M.	ALEXANDRE	Thierry	Présent jusqu'au point 27
<b>CLIRON</b>	<b>40</b>	M.	PINTEAUX	Jean-Luc	Présent
<b>DAIGNY</b>	<b>41</b>	Mme	ETIENNE	Marie-Ange	Suppléée par M. Baptiste FRERE (présent)
<b>DAMOUCY</b>	<b>42</b>	M.	SCHNEIDER	Christian	Présent
<b>DOM-LE-MESNIL</b>	<b>43</b>	M.	MAROT	Christophe	Présent jusqu'au point 24 puis pouvoir à Madame FONTAINE
<b>DONCHERY</b>	<b>44</b>	M.	WELTER	Christian	/
<b>ETREPIGNY</b>	<b>45</b>	Mme	MINEUR	Sarah	Présente
<b>FAGNON</b>	<b>46</b>	Mme	DURAND	Coralie	Présente
<b>FLEIGNEUX</b>	<b>47</b>	Mme	GARANT	Valérie	Excusée
<b>FLIZE</b>	<b>48</b>	M.	BRANZ	Cédric	Présent
<b>FLOING</b>	<b>49</b>	Mme	LESSERTISSEUR	Martine	Suppléée par M. Jean-Claude ORTILLON (présent)
<b>FRANCHEVAL</b>	<b>50</b>	M.	BERTRAND	Brice	Présent
<b>GERNELLE</b>	<b>51</b>	Mme	NININ	Cathy	Présente
<b>GESPUNSART</b>	<b>52</b>	M.	MICHEL	Gilles	Présent
<b>GIVONNE</b>	<b>53</b>	Mme	MAHUT	Raymonde	Présente
<b>GLAIRE</b>	<b>54</b>	M.	GODIN	André	Présent
<b>HANNOGNE-SAINT-MARTIN</b>	<b>55</b>	Mme	FONTAINE	Michèle	Présente
<b>HAUDRECY</b>	<b>56</b>	M.	CLAUDE	Philippe	Présent
<b>HOULDIZY</b>	<b>57</b>	M.	SINET	Ludovic	Présent
<b>ILLY</b>	<b>58</b>	M.	MULLER	Jacques	Présent
<b>ISSANCOURT-RUMEL</b>	<b>59</b>	M.	DEBAIFFE	Ghislain	Présent

<b>LA CHAPELLE</b>	<b>60</b>	M.	COLINET	Jean-Paul	Présent
<b>LA FRANCHEVILLE</b>	<b>61</b>	M.	FORTIN	Alain	Présent
<b>LA GRANDVILLE</b>	<b>62</b>	M.	PECHEUX	Xavier	Présent
<b>LA MONCELLE</b>	<b>63</b>	M.	HARRAR	Radouane	Présent
<b>LES AYVELLES</b>	<b>64</b>	M.	LEBRETON	Philippe	Présent
<b>LUMES</b>	<b>65</b>	M.	PETITFRERE	Olivier	Présent
<b>MONTCY-NOTRE-DAME</b>	<b>66</b>	M.	MAIZI	Tahla	Pouvoir à Jean-Luc CLAUDE
<b>NEUFMANIL</b>	<b>67</b>	M.	WAFFLARD	Dominique	Présent
<b>NOUVION-SUR-MEUSE</b>	<b>68</b>	M.	CLAUDE	Jean-Luc	Présent
<b>NOUZONVILLE</b>	<b>69</b>	Mme	AUBART	Myriam	Présente
	<b>70</b>	M.	EL LAOUI	Yacine	Pouvoir à M. Florian LECOULTRE
	<b>71</b>	Mme	LAMOUREUX	Amélie	Présente
	<b>72</b>	M.	LECOULTRE	Florian	Présent
<b>NOYERS-PONT-MAUGIS</b>	<b>73</b>	Mme	DEBREUX	Marie-Pierre	Présente
<b>POURRU-AUX-BOIS</b>	<b>74</b>	M.	MARLET	Olivier	Présent
<b>POURU-SAINT-REMY</b>	<b>75</b>	M.	DAVENNE	Philippe	Présent
<b>PRIX-LES-MEZIERES</b>	<b>76</b>	M.	DEDION	Bruno	Présent
<b>SAINT-AIGNAN</b>	<b>77</b>	Mme	LOIZON	Christine	Présente
<b>SAINT-LAURENT</b>	<b>78</b>	M.	FORGET	Laurent	Présent
<b>SAINT-MENGES</b>	<b>79</b>	M.	WATELET	Roger	Suppléé par M. Eric HERBULOT (présent)
<b>SAPOGNE-FEUCHERES</b>	<b>80</b>	M.	GILLET	Frédéric	Présent
<b>SECHEVAL</b>	<b>81</b>	M.	CANOT	Philippe	Présent
<b>SEDAN</b>	<b>82</b>	M.	BESSADI	Farid	Présent
	<b>83</b>	Mme	CABLAT	Alexandra	Présente
	<b>84</b>	Mme	DE BONI	Marzia	Présente
	<b>85</b>	Mme	DE MONTGON	Inès	Présente
	<b>86</b>	M.	HERBILLON	Didier	Présent
	<b>87</b>	M.	JUBEaux	Laurent	Pouvoir à M. Didier HERBILLON
	<b>88</b>	Mme	LOUIS	Rachelle	Présente
	<b>89</b>	M.	MARCOT	Franck	Présent
	<b>90</b>	M.	VILLA	Maxime	Présent
	<b>91</b>	Mme	BERTELOOT	Odile	Excusée

	92	M.	DOCQ	Sébastien	Pouvoir à Mme Odile BERTELOODT
THELONNE	93	M.	AUPRETRE	Denis	Présent
TOURNES	94	M.	CARBONNEAUX	Gérard	Présent
VILLE-SUR-LUMES	95	M.	BOUCHER	Jean-Louis	Présent
VILLERS-SEMEUSE	96	M.	DUPUY	Jérémy	Présent
	97	Mme	LANDART	Evelyne	Présente
VILLERS-SUR-BAR	98	M.	HELLER	Christophe	Présent
VIVIER-AU-COURT	99	M.	DURELLO	Rodrigue	Pouvoir à Mme Dominique NICOLAS-VIOT
	100	Mme	NICOLAS-VIOT	Dominique	Présente
VRIGNE-AUX-BOIS	101	M.	DUTERTRE	Patrick	Présent
	102	Mme	GLACHANT	Geneviève	Présente
VRIGNE-MEUSE	103	M.	GREGOIRE	Yann	Pouvoir à M. BRANZ
WADELINCOURT	104	M.	CUNY	Bruno	Présent
WARCQ	105	M.	GOSSET	Jean-François	Présent

Le Conseil communautaire désigne Monsieur Jean-Paul COLINET et Madame Dominique NICOLAS-VIOT en tant que secrétaires de séance.

Le conseil communautaire passe ensuite à l'ordre du jour.

### 1. CC210629 Compte-rendu des décisions prises par le Bureau communautaire

Monsieur le Président présente le rapport.

Le conseil communautaire

- **PREND ACTE** du compte-rendu des décisions prises par le Bureau communautaire lors de la réunion du 10 mai 2021.

### 2. CC210629 Compte rendu des décisions prises par le Président sur délégation du Conseil communautaire

Monsieur le Président présente le rapport.

Le conseil communautaire

- **PREND ACTE** des décisions prises par le Président sur délégation du Conseil communautaire.

### 3. CC210629 état des indemnités des élus 2020

Monsieur le Président présente le rapport.

Le conseil communautaire

- **PREND ACTE** des états des indemnités des élus 2020

#### 4. CC210629-87 Désignation des délégués communautaires à la commission d'instruction d'Ardenne Métropole

Monsieur Darkaoui DARKAOUI-ALLOUI, 6<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.  
Le conseil communautaire, à 97 POUR et 1 ABSTENTION (Madame CORME),

- **APPROUVE** le scrutin à mains levées pour la désignation des représentants d'Ardenne Métropole;
- **DESIGNE** Emmanuel ROUSSEL et Christophe MAROT titulaires d'Ardenne Métropole au sein de la commission d'instruction et Madame Françoise BORY GOVI suppléante;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué à la cohésion urbaine et la santé en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

#### 5. CC210629-88 Approbation des comptes de gestion 2020

Monsieur Michel NORMAND, 7<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** les comptes de gestion 2020 de la Communauté d'agglomération Ardenne métropole ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, en ou cas d'empêchement, le vice-président en charge des finances et ressources humaines à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

#### 6. CC210629-89 Compte Administratif 2020

Monsieur Michel NORMAND, 7<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.  
Monsieur le Président ne prend pas part au vote.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** les comptes administratifs 2020
  - budget principal,
  - budget annexe Transports,
  - budget annexe Eau,
  - budget annexe Assainissement,
  - budget annexe Camping Halte Fluviale,
  - budget annexe Zones d'Activités,
  - budget annexe Déchets,
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement, le vice-président en charge des finances et ressources humaines à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

## 7. CC210629-90 Affectation des résultats 2020

Monsieur Michel NORMAND, 7<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** l'affectation des résultats telle que présentée pour le :
  - a. budget principal,
  - b. budget annexe Transports,
  - c. budget annexe Eau,
  - d. budget annexe Assainissement,
  - e. budget annexe Zones d'Activités
  - f. budget annexe Camping Halte Fluviale,
  - g. budget annexe Déchets
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement, le vice-président en charge des finances et ressources humaines à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

## 8. CC210629-91 Révision des attributions de compensation 2021

Monsieur Michel NORMAND, 7<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** la révision des attributions de compensation prévisionnelles 2021 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement, le vice-président en charge des finances et ressources humaines à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

## 9. CC210629-92 Transfert de résultats eau et assainissement

Monsieur Michel NORMAND, 7<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.

Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** le transfert de résultat de la commune CLIRON ;
- **PRÉCISE** que les excédents repris donneront lieu à des titres de recettes au compte 1068 (investissement) ou au compte 778 (fonctionnement) ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement, le vice-président en charge des finances et ressources humaines à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

## 10. CC210629-93 Budget supplémentaire 2021

Monsieur Michel NORMAND, 7<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.  
Le conseil communautaire, à 96 POUR et 2 ABSTENTION (Madame PAPIER et Monsieur DALLA-ROSA),

### I BUDGET GENERAL

- **APPROUVE** le Budget supplémentaire 2021, par nature et par chapitre, et avec les chapitres « opérations d'équipement »

BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	5 166 031,43	8 150 054,32
RECETTES	5 166 031,43	8 150 054,32

- **APPROUVE** les autorisations de programme nouvelles ou complémentaires :

Numéro /libellé AP	Opération	Montant AP	Crédits de paiement antérieurs (exercices antérieurs)	CP 2021	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer de l'exercice N+2	Restes à financer de l'exercice N+3	Restes à financer de l'exercice N+4 à N+8
AP-2020 - 07 - Acquisitions pour activités tertiaires	0041	1 700 000	0	1 700 000				
BS 2021		270 000		190 000	80 000			
Situation après BS 2021		1 970 000	0	1 890 000	80 000			

- **APPROUVE** les modifications d'échéanciers des autorisations de programme :

Numéro /libellé AP	Opération	Montant AP	Crédits de paiement antérieurs (exercices antérieurs)	CP 2021	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer de l'exercice N+2	Restes à financer de l'exercice N+3	Restes à financer de l'exercice N+4 à N+8
AP-2018 - 06 - ACQUISITIONS ZONES D'ACTIVITE	0047	4 800 000	917 953	864 417	800 000	800 000	1 417 630	
BS 2021		0		541 711			-541 711	
Situation après BS 2021		4 800 000	917 953	1 406 128	800 000	800 000	875 919	

Numéro /libellé AP	Opération	Montant AP	Crédits de paiement antérieurs (exercices antérieurs)	CP 2021	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer de l'exercice N+2	Restes à financer de l'exercice N+3	Restes à financer de l'exercice N+4 à N+8
AP-2019 -10 - Maison des internes	0059	4 280 000	459	500 000	1 200 000	1 700 000	879 541	
BS 2021		0		138 640			-138 640	
Situation après BS 2021		4 280 000	459	638 640	1 200 000	1 700 000	740 901	

Numéro /libellé AP	Opération	Montant AP	Crédits de paiement antérieurs (exercices antérieurs)	CP 2021	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer de l'exercice N+2	Restes à financer de l'exercice N+3	Restes à financer de l'exercice N+4 à N+8
AP-2019 - 02 - voiries zones d'activité	0056	2 700 000	438 693	436 000	350 000	350 000	350 000	775 307
BS 2021		0		70 000				-70 000
Situation après BS 2021		2 700 000	438 693	506 000	350 000	350 000	350 000	705 307

Numéro /libellé AP	Opération	Montant AP	Crédits de paiement antérieurs (exercices antérieurs)	CP 2021	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer de l'exercice N+2	Restes à financer de l'exercice N+3	Restes à financer de l'exercice N+4 à N+8
AP-2021 - 02 - MACERIENNE -AMENAGEMENT DE LA PLAINE	00356	2 760 000	0	1 191 000	1 500 000	69 000		
BS 2021		0		-205 200		205 200		0
Situation après BS 2021		2 760 000	0	985 800	1 500 000	274 200		0

Numéro /libellé AP	Opération	Montant AP	Crédits de paiement antérieurs (exercices antérieurs)	CP 2021	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer de l'exercice N+2	Restes à financer de l'exercice N+3	Restes à financer de l'exercice N+4 à N+8
AP-2021 -03 - MACERIENNE AMENAGEMENT GLOBAL	00357	16 700 000	0	170 000	1 500 000	3 000 000	5 000 000	7 030 000
BS 2021				-34 800				34 800
Situation après BS 2021		16 700 000	0	135 200	1 500 000	3 000 000	5 000 000	7 064 800

Numéro /libellé AP	Opération	Montant AP	Crédits de paiement antérieurs (exercices antérieurs)	CP 2021	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer de l'exercice N+2	Restes à financer de l'exercice N+3	Restes à financer de l'exercice N+4 à N+8
AP-2021 -05 - EXTENSION ZA MOHON	0068	5 081 667	0	490 000	750 000	750 000	750 000	2 341 667
BS 2021				350 000				-350 000
Situation après BS 2021		5 081 667	0	840 000	750 000	750 000	750 000	1 991 667

Numéro /libellé AP	Opération	Montant AP	Crédits de paiement antérieurs (exercices antérieurs)	CP 2021	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer de l'exercice N+2	Restes à financer de l'exercice N+3	Restes à financer de l'exercice N+4 à N+8
AP-2020 - 08 - Plan vélo	0067	3 000 000	83 743	160 000	750 000	750 000	750 000	506 257
BS 2021		0		132 500				-132 500
Situation après BS 2021		3 000 000	83 743	292 500	750 000	750 000	750 000	373 757

Numéro /libellé AP	Opération	Montant AP	Crédits de paiement antérieurs (exercices antérieurs)	CP 2021	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer de l'exercice N+2	Restes à financer de l'exercice N+3	Restes à financer de l'exercice N+4 à N+8
AP-2020 - 09 - QUARTIER GARE CHARLEVILLE	00503	7 242 670	365 676	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	876 994
BS 2021		0		650 000				-650 000
Situation après BS 2021		7 242 670	365 676	2 150 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	226 994

Numéro /libellé AP	Opération	Montant AP	Crédits de paiement antérieurs (exercices antérieurs)	CP 2021	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer de l'exercice N+2	Restes à financer de l'exercice N+3	Restes à financer de l'exercice N+4 à N+8
AP-2019 - 09 - Fonds développement territorial	0058	3 000 000	0	500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	876 994
BS 2021		0		-120 000				120 000
Situation après BS 2021		3 000 000	0	380 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	996 994

Numéro /libellé AP	Opération	Montant AP	Crédits de paiement antérieurs (exercices antérieurs)	CP 2021	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer de l'exercice N+2	Restes à financer de l'exercice N+3	Restes à financer de l'exercice N+4 à N+8
AP-2018 - 05 - AIDE AUX ENTREPRISES 2018	0043	2 550 000	502 938	300 000	600 000	600 000	547 062	
BS 2021		0		-50 000			50 000	
Situation après BS 2021		2 550 000	502 938	250 000	600 000	600 000	597 062	0



## II BUDGETS ANNEXES

- **APPROUVE** le Budget supplémentaire 2021, par nature et par chapitre,

B.A. Transports	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	1 517 702,12	1 737 289,75
RECETTES	1 517 702,12	1 737 289,75

- **APPROUVE** le Budget supplémentaire 2021, par nature et par chapitre,

B.A. EAU	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	2 594 444,95	3 447 491,09
RECETTES	2 594 444,95	3 447 491,09

- **APPROUVE** le Budget supplémentaire 2021, par nature et par chapitre et **APPROUVE** les modifications d'échéanciers des autorisations de programme

B.A. ASSAINISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	2 844 836,31	3 877 891,99
RECETTES	2 844 836,31	3 877 891,99

Numéro /libellé AP	Opération	Montant AP	Crédits de paiement antérieurs (exercices antérieurs)	CP 2021	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer de l'exercice N+2	Restes à financer de l'exercice N+3	Restes à financer de l'exercice N+4 à N+8
AP-2020 - 01 - PROGRAMME PLURIANNUEL 2020-2022 ASSAINISSEMENT	400	8 497 500	1 054 946	3 865 000	2 361 000	1 216 554		
BS 2021				150 000		-150 000		
Situation après BS 2021		8 497 500	1 054 946	4 015 000	2 361 000	1 066 554		

- **APPROUVE** le Budget supplémentaire 2021, par nature et par chapitre,

B.A. ZONES D'ACTIVITE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	1 136 788,00	1 136 788,00
RECETTES	1 136 788,00	1 136 788,00

- **APPROUVE** le Budget supplémentaire 2021, par nature et par chapitre,

B.A. CAMPING	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	167 912,00	170 311,61
RECETTES	167 912,00	170 311,61

- **APPROUVE** le Budget supplémentaire 2021, par nature et par chapitre,

B.A. DECHETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	905 928,87	1 454 179,95
RECETTES	905 928,87	1 454 179,95

- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement, le vice-président en charge des finances et ressources humaines à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**11. CC210629-94 Convention 2021 avec l'Agence d'Urbanisme Développement et Prospective de la Région de Reims**

Monsieur Patrick DUTERTRE, 3<sup>ème</sup> vice-président, présente le rapport,  
Monsieur Didier HERBILLON ne prend pas part au vote.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** une participation financière de 100 000€ au titre de l'année 2021, afin de contribuer au financement du programme partenarial et de contribuer à l'équilibre budgétaire de l'AUDRR ;

**12. CC210629-95 Sobriété foncière - Convention avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et l'Agence d'Urbanisme**

Monsieur le Président présente le rapport.  
Monsieur Didier HERBILLON ne prend pas part au vote.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** la convention tripartite entre Ardenne Métropole, l'Agence d'Urbanisme de Développement et prospective de la Région Rémoise et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**13. CC210629-96 Transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la Communauté d'Agglomération – Refus des communes membres**

Monsieur Didier HERBILLON, 1<sup>er</sup> vice-président, présente le rapport,  
Le conseil communautaire

- **PREND ACTE** de l'opposition des communes au transfert de la compétence PLU.

**14. CC210629-97 Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de Charleville-Mézières**

Monsieur Didier HERBILLON, 1<sup>er</sup> vice-président, présente le rapport,  
Le conseil communautaire, à 96 POUR et 2 ABSTENTION (Madame PAPIER et Monsieur DALLA-ROSA),

- **EMET** un avis simple favorable le contenu des modifications proposées dans le cadre de la procédure de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Charleville-Mézières ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou le vice-président délégué à l'Aménagement en cas d'empêchement, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**15. CC210629-98 Candidature à l'United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) pour le patrimoine militaire fortifié**

Monsieur Didier HERBILLON, 1<sup>er</sup> vice-président, présente le rapport,  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** le principe d'une candidature à l'UNESCO visant à faire reconnaître le patrimoine militaire fortifié, portée par le Smix SCoT Nord Ardennes ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou le premier vice-président à signer tout document utile à l'exécution de la délibération

**16. CC210629-99 Programme Local de l'Habitat : avis du Conseil Régional de l'Habitat et de l'Hébergement**

Madame Marie-Pierre DEBREUX, 4<sup>ème</sup> vice-présidente présente le rapport.  
Le conseil communautaire, à 96 POUR et 2 CONTRE (Monsieur BONNE et Monsieur DELFORGE),

- **APPROUVE** les remarques émises par le Conseil Régional de l'Habitat et de l'Hébergement.
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou la Vice-présidente déléguée à l'habitat durable en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**17. CC210629-100 Plan de financement ingénierie LEADER 2020**

Monsieur Ghislain DEBAIFFE, conseillers délégué, présente le rapport.  
Madame Céline ROYNETTE et Monsieur Guillaume MARECHAL ne prennent pas part au vote.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** le plan de financement de l'ingénierie LEADER 2020 GAL Villes & Campagnes
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le conseiller délégué à l'équilibre des territoires urbains / ruraux en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**18. CC210629-101 Coopération avec le Parc Naturel Régional (PNR) des Ardennes dans le cadre de l'évaluation du programme LEADER 2014 - 2022**

Monsieur Ghislain DEBAIFFE, conseillers délégué, présente le rapport.  
Madame Céline ROYNETTE et Monsieur Guillaume MARECHAL ne prennent pas part au vote.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** le projet de coopération avec le PNR des Ardennes pour l'évaluation du programme LEADER 2014-2022 ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de ce projet de coopération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le conseiller délégué à l'équilibre entre les territoires urbains / ruraux en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**19. CC210629-102 Projet de coopération « Jardins partagés, jardinage naturel » avec le PNR des Ardennes dans le cadre du programme LEADER**

Monsieur Ghislain DEBAIFFE, conseiller délégué, présente le rapport.  
Madame Céline ROYNETTE et Monsieur Guillaume MARECHAL ne prennent pas part au vote.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** le projet de coopération « Jardins partagés, jardinage naturel » du GAL Villes & Campagne avec le GAL du PNR des Ardennes
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de ce projet de coopération
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le conseiller délégué à l'équilibre entre les territoires urbains / ruraux en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**20. CC210629-103 Modification des dispositifs d'aides économiques pour les commerces « non-essentiels »**

Monsieur Patrick FOSTIER, 2<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE

- **APPROUVE** la proposition d'avenant provisoire de l'aide communautaire aux commerces de centres-villes et de centres-bourgs et de l'aide à l'investissement des PME pour les commerces « non-essentiels » ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué au développement l'économique en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**21. CC210629-104 Economie – Tiers et Satellites – Proposition de répartition des crédits**

Monsieur Philippe CANOT, conseiller délégué présente le rapport.

Monsieur RAVIGNON, Monsieur FOSTIER, Monsieur JOLION, Monsieur BESSADI et Monsieur MARCOT ne prennent pas part au vote.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE

- **APPROUVE** les attributions de subventions ou participations suivantes :

**Ardennes Développement : 162 500 €**

- **APPROUVE** la convention avec Ardenne Développement

Monsieur FOSTIER, Monsieur JOLION et Monsieur MARCOT ne prennent pas part au vote.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE

- **APPROUVE** les attributions de subventions ou participations suivantes :

**Rimbaud'Tech : 60 000 €**

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

Monsieur FOSTIER ne prend pas part au vote.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE

- **APPROUVE** les attributions de subventions ou participations suivantes :

**Grand E-nov : 25 000 €**

- **APPROUVE** la convention avec Grand E-nov
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE

- **APPROUVE** les attributions de subventions ou participations suivantes :

**Platinum 3D : 28 000 € BR**

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

Monsieur RAVIGNON ne prend pas part au vote.

Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE

- **APPROUVE** les attributions de subventions ou participations suivantes

**Materialia : 4 820 € PD**

Monsieur HERBILLON, Monsieur FOSTIER, Madame MAHUT, Monsieur BONNE ne prennent pas part au vote.

Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE

- **APPROUVE** les attributions de subventions ou participations suivantes

**Mission Locale de Sedan : 77 582 €**

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

Madame NICOLAS-VIOT et Monsieur FOSTIER ne prennent pas part au vote.

Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE

- **APPROUVE** les attributions de subventions ou participations suivantes

**Initiative Ardennes : 43 581,65 €**

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE

- **APPROUVE** les attributions de subventions ou participations suivantes

**France Active - CitésLab : 30 000 €**

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

Madame CABLAT et Monsieur BESSADI ne prennent pas part au vote.

Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE

- **APPROUVE** les attributions de subventions ou participations suivantes

**UCIA de Sedan : 5 800 € BR**

- **APPROUVE** les conventions avec Ardenne Développement et avec Grand E-nov
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

**21bis. CC210629-104 Economie – Tiers et Satellites – Proposition de répartition des crédits**

Monsieur Philippe CLAUDE, 15<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.

Monsieur FOSTIER, Madame MAHUT, Monsieur HERBILLON, Madame FONTAINE, Madame LANDART, Monsieur WAFFLARD, Madame GUILLEMAIN, Madame BOURY-GOVI ne prennent pas part au vote.

Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE

- **APPROUVE** l'attribution de la subvention suivante :

**Mission Locale de Charleville-Mézières : 120 260 €**

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

**22. CC210629-105 Projet d'investissement Centre de Formation d'Apprentis de l'Industrie (CFAI) et PLATINIUM 3D – Demande de participation**

Le rapport est retiré.

**23. CC210629-106 Réhabilitation du site du CFAI Champagne Ardenne – Demande de participation**

Le rapport est retiré.

**24. CC210629-107 Projet de création d'un atelier de traitement et de découpe de venaison – intérêt communautaire**

Monsieur Patrick FOSTIER, 2<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.

Monsieur MARECHAL ne prend pas part au vote.

Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE

- **RECONNAIT** l'intérêt communautaire de ce projet de création d'un atelier de traitement et de découpe de la venaison, au titre de la compétence « Définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire ayant pour objet d'organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques » ;
- **VALIDE** la conduite du projet telle que décrite ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant Monsieur le vice-président en charge du développement économique à solliciter les financeurs identifiés et notamment l'Etat, dans le cadre du plan de relance, au titre du volet B de la mesure 13 « Partenariat Etat-Collectivité au service des PAT » par l'intermédiaire du Parc Naturel Régional des Ardennes, en charge d'un Projet Alimentaire Territorial, ainsi que la Région Grand Est ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant Monsieur le vice-président en charge du développement économique à signer tout document permettant la reprise du site en question, en lien avec la reconnaissance de l'intérêt communautaire du projet ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant Monsieur le vice-président en charge du développement économique, à signer tous documents permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**25. CC210629-108 Demande de dénomination de commune touristique pour la ville de Sedan**

Monsieur Franck MARCOT, 13<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** le dossier de demande de dénomination de commune touristique de la ville de Sedan ci-joint et son dépôt auprès de Monsieur le Préfet des Ardennes ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant Monsieur le vice-président en charge du tourisme, à signer tous documents permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**26. CC210629-109 Tourisme – Tiers et Satellites – Proposition de répartition des crédits**

Monsieur Franck MARCOT, 13<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.

Madame DEBREUX, Madame LANDART, Madame LOUIS, Madame MAHUT, Madame NININ, Monsieur FOSTIER, Monsieur HELLER, Monsieur JOLION, Monsieur MARCOT et Monsieur WAFFLARD ne prennent pas part au vote.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention à l'Office de Tourisme communautaire d'un montant de 603 403 € pour son fonctionnement 2021 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

Monsieur MARCOT ne prend pas part au vote.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention au GEIE Destination Ardenne d'un montant de 15 000 € pour l'année 2021 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**27. CC210629-110 Subvention à l'école de commerce Y-Schools**

Monsieur Guillaume MARÉCHAL 12<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.  
Le conseil communautaire, à 95 POUR et 2 ABSTENTION (Madame PAPIER et Monsieur DALLA-ROSA),

- **APPROUVE** le versement d'une subvention de 260 000 euros au groupe Y-Schools pour son développement sur le site du campus Sup Ardenne, dans le cadre de la convention triennale déjà signée ;
- **APPROUVE** l'avenant présenté ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué à l'enseignement supérieur en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**28. CC210629-111 Apport en compte courant à la SAS Macérienne Energie**

Monsieur Philippe CLAUDE, 15<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.  
Madame DE MONTGON ne prend pas part au vote.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** l'apport en compte courant d'associé de 100 000€ au bénéfice de la SAS Macérienne Energie ;
- **APPROUVE** la convention correspondante jointe en annexe ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**29. CC210629-112 Conventions pour la valorisation des certificats d'économie d'énergie par la SEM Oktave et OTC Flow**

Madame Inès DE MONTGON, 8<sup>ème</sup> vice-présidente présente le rapport.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE

- **APPROUVE** la convention avec la SEM Oktave pour la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie ;
- **APPROUVE** la convention avec OTC Flow pour la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou la Vice-présidente déléguée au Développement Durable en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**30. CC210629-113 Mise en place du Label Cit'ergie**

Madame Inès DE MONTGON, 8<sup>ème</sup> vice-présidente présente le rapport.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE

- **APPROUVE** le lancement de la démarche de labellisation Cit'ergie ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou la Vice-présidente déléguée au Développement Durable en cas d'empêchement du Président, à demander et à accepter la subvention auprès de l'ADEME, tel que définie ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou la Vice-présidente déléguée au Développement Durable en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**31. CC210629-114 Prise de participation de la SEML ENR dans le projet des Dames de Meuse**

Monsieur Patrick DUTERTRE 3<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.  
Madame DE MONTGON et Monsieur MARECHAL ne prennent pas part au vote.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** la prise de participation de la SEM EnR des Ardennes à hauteur de 20% du capital social dans la société de projet « SPV Energie Dames de Meuse » ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**32. CC210629-115 Règlement des transports scolaires pour l'année scolaire 2021/2022**

Monsieur Jérémy DUPUY 5<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.  
Le conseil communautaire, à 95 POUR et 2 ABSTENTION (Madame PAPIER et Monsieur DALLA-ROSA)

- **APPROUVE** le règlement des transports scolaires 2021/2022 ainsi que sur les conditions de tarification des transports communautaires pour les scolaires ;



- **AUTORISE** Monsieur le Président ou le vice-président délégué à la mobilité en cas d'empêchement à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**33. CC210629-116 Abandon de la prise d'eau sur la Sormonne, désaffectation de l'usine et des terrains et cession du vannage et du seuil qui lui sont afférents**

Monsieur Patrick DUTERTRE 3<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** le fait que l'usine de la Sormonne ne sera plus utilisée pour la production d'eau potable et donc abandonner la prise d'eau sur la Sormonne en tant que ressource d'eau potable,
- **DENONCE** la convention signée avec la SARL du Moulin,
- **SIGNIFIE** à la commune de Charleville-Mézières la désaffectation des terrains attenants au seuil et au vannage (Commune de Warcq AK0008, AK0026, AK0024) ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué au Grand Cycle de l'Eau à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**34. CC210629-117 Validation des zonages d'assainissement à présenter en enquête publique (Hannogne Saint-Martin, Bosséval et Briancourt, Villers-Cernay et Rubécourt et Lamécourt).**

Monsieur Patrick DUTERTRE 3<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** les zonages proposés pour les 4 villages,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant Monsieur le Vice-président en charge du Grand Cycle de l'Eau, à signer les documents nécessaires au lancement de l'enquête publique.

**35. CC210629 Lignes directrices de gestion – Adoption du volet 2**

Monsieur Michel NORMAND 7<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.  
Le conseil communautaire,

- **PREND ACTE** des lignes directrices de gestion – Volet 2

**36. CC210629-118 Organisation administrative et technique du conservatoire d'Ardenne Métropole**

Monsieur Michel NORMAND 7<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** l'organisation administrative et technique du conservatoire d'Ardenne Métropole ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué en charge des finances et ressources humaines en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**37. CC210629-119 Adaptation du Tableau des Effectifs**

Monsieur Michel NORMAND 7<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** l'adaptation du tableau des effectifs ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué en charge des finances et ressources humaines en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**38. CC210629-120 Adaptation du tableau des effectifs - Conservatoire Musique et Danse Ardenne Métropole - Suppressions d'emplois non permanents**

Monsieur Michel NORMAND 7<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** l'adaptation du TDE – Suppression d'emplois non permanents ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué en charge des finances et ressources humaines en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**39. CC210629-121 Adaptation du TDE - Conservatoire d'Ardenne Métropole - Création de postes**

Monsieur Michel NORMAND 7<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** l'adaptation du TDE – Création de postes – Conservatoire d'Ardenne Métropole
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué en charge des finances et ressources humaines en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**40. CC210629-122 Subvention AMAC 2021**

Monsieur Michel NORMAND 7<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** la convention d'objectifs et de moyens présentée ;
- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention de 36 640 euros à l'AMAC 2021 ;
- **AUTORISER** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué en charge des finances et ressources humaines en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**41. CC210629-123 Accompagnement à l'association AME pour l'application du quotient familial à ses tarifs d'enseignement des disciplines « musiques actuelles » - année scolaire 2021-2022**

Monsieur Florian LECOULTRE 10<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention d'un montant maximal de 28 000€ à l'Association Musique Enseignement (AME) pour l'application des tranches de quotient familial adoptées pour le Conservatoire aux tarifs de son activité d'éveil musical et de ses enseignements Musiques Actuelles ;
- **PRECISE** que cette aide s'appliquera pour l'année scolaire 2021/2022 aux élèves domiciliés sur le territoire d'Ardenne Métropole et aux conditions fixées par Ardenne Métropole dans la convention d'objectifs ci-après annexée ;
- **APPROUVE** la convention d'objectifs proposée entre l'Agglomération et l'association fixant les conditions d'application et d'évaluation de cet accompagnement ;
- **DIT** que le crédit nécessaire est disponible au budget 2021 ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué à la culture en cas d'empêchement du Président, à signer la convention d'objectifs et tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**42. CC210629-124 Tarification de la Saison jeune public « Entre Petits et Grands » année scolaire 2021-2022**

Monsieur Florian LECOULTRE 10<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** la tarification ci-avant présentée ;
- **APPROUVE** le partenariat à conclure avec l'association Cultures du Cœur comprenant la remise de 15 places gratuites par séance tout public;
- **PRECISE** que le titulaire du marché perçoit pour le compte d'Ardenne Métropole la vente des billets des séances et pourra agir en qualité de régisseur mandataire placé sous la responsabilité du régisseur de la régie de recettes des spectacles de la direction de la culture ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué à la culture en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**43. CC210629-125 Adaptation de tarifs du réseau des médiathèques communautaires – Vente publique**

Monsieur Florian LECOULTRE 10<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.  
Le conseil communautaire, à 95 POUR et 2 ABSTENTION (Madame CORME et Madame LEQUEUX-LAMENIE),

- **APPROUVE** l'élargissement du tarif Abonnement à l'espace jeu vidéo au réseau des médiathèques :

Personne domiciliée sur le territoire de l'agglomération (tout âge confondu)	10€ par an ou 5€ par semestre
Personne domiciliée hors du territoire de l'agglomération (tout âge confondu)	16€ par an ou 8€ par semestre

- **PRECISE** que cet abonnement sera valable dans tous les établissements du réseau ;
- **APPROUVE** l'élargissement des modalités du règlement intérieur relatives à l'espace jeu-vidéo du règlement intérieur au réseau des médiathèques ;
- **APPROUVE** la désaffectation des ouvrages désherbés des collections des établissements du réseau des médiathèques communautaires. Sur chaque ouvrage sera apposé un tampon indiquant qu'il n'appartient plus aux collections du réseau. Leur liste sera établie par le directeur du réseau des médiathèques et conservée ;
- **APPROUVE** le don d'ouvrages déclassés à des associations caritatives du département qui organiseraient elles-mêmes des braderies ou en feraient don à leurs bénéficiaires.
- **APPROUVE** l'organisation de vente publique, de braderie, d'ouvrages déclassés du réseau des médiathèques ;
- **AUTORISE** le Président à définir la liste des ouvrages mis en vente et à passer l'ensemble des actes liés à la mise en œuvre de la vente publique ;
- **FIXE** la vente publique à des particuliers des ouvrages déclassés aux tarifs suivants :
  - livre de poche, romans: 0,50 € ;

- grands formats et bande dessinée : 1€
  - beaux livres illustrés : 2€
  - CD : 1€
  - Les livres qui n'auront pas été vendus pourront être remis aux associations et aux communes qui alimentent les boîtes à livres installées dans les lieux publics ;
- **PRECISE** que les recettes correspondantes seront perçues par l'intermédiaire de la régie de recettes de la médiathèque, la somme recueillie étant imputée à l'article 7062, sous-fonction 321, chapitre 70 ;
  - **PRECISE** que le produit de la vente contribuera à l'achat de nouveaux documents et à la politique d'enrichissement documentaire des fonds du réseau des médiathèques ;
  - **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué à la culture en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

<b>44. CC210629-126 Adhésion à l'Association Petits Comédiens de Chiffons</b>
---

Monsieur Florian LECOULTRE 10<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.  
Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** l'adhésion à l'association Les Petits Comédiens de Chiffons et d'intégrer le Conseil d'Administration en qualité de membre de droit avec voix consultative ;
- **APPROUVE** le scrutin à mains levées pour la désignation des représentants d'Ardenne Métropole;
- **DESIGNE** Monsieur Florian LECOULTRE représentant titulaire et Monsieur Hervé BECKRICH Hervé représentant suppléant ;
- **AUTORISER** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué à la culture en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.